

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Louis-du-Ha! Ha! le 19 octobre 2020, Saint-Louis du Ha !  
Ha ! n'autorise pas la collecte de bonbons en vue de l'halloween sur  
son territoire le 31 octobre prochain.

Vivant au quotidien une pandémie depuis le 15 mars dernier, la  
municipalité a dû s'adapter aux directives de la santé publique. Je  
m'explique mal l'autorisation du gouvernement d'autoriser cette  
fête sachant qu'il sera très difficile de contrôler la manipulation des  
bonbons.

Cette année, la municipalité favorise que cette fête soit fêtée  
autrement, soit avec votre bulle familiale, à l'école et en garderie.  
Toutes les directives de la santé publique doivent être appliquées  
afin d'éviter des éclosions.

-30-

Sonia Larrivée, maire

municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!